



Réunion 24 Janvier 2022

**Président** : Mr. BOUGUERRA Momo : 06 79 86 22 79

**Présents** : Mr CHEUCLE Christian : 06 23 01 02 81

Mr GRAND René : 06 10 65 33 90

### DECES

Nous avons appris avec tristesse le décès du beau-père de notre collègue René Grand. La commission lui présente ses sincères condoléances ainsi qu'à ses proches et l'assure de son soutien dans ces moments difficiles.

### COVID

**Les clubs sont tenus d'informer impérativement Michel BARSOTTI (réfèrent Covid du District de la Loire 06/74/09/64/01) avant d'entreprendre toutes démarches sportives et administratives concernant le report de rencontres en rapport avec le COVID.**

### INFO CLUB

Pour une meilleure communication et afin de répondre à vos souhaits, il est souhaitable et recommandé de nous faire parvenir vos demandes : changement terrain et d'horaire au plus tard 15 jours avant la rencontre.

En cas de défaillance de la FMI, vous devez obligatoirement établir une feuille match papier et à l'issue de la rencontre, l'a scanné dans footclubs

### COURRIER RECU

FC Montagny : arrêté municipal. Noté. Transmis à la délégation.

Foyer Rural Moulins Cherier : arrêté municipal. Noté. Transmis à la délégation.

AS Chambéon Magneux : changement de date pour la journée 23. Noté

AS Verrières : inversion du match contre Haut Forez en D5 poule D du 23 janvier. Noté. Bonne initiative.

ES Haut Forez : accord pour l'inversion du match contre Verrières. Noté

JS Cellieu : demande d'avancer la rencontre contre Boisset Chalain en D2 poule du 27 février. Faire la demande sur footclubs. Noté.

FC Loire Sornin : résultats des tests positifs au Covid. Noté.

AS Chateauneuf : résultats des tests positifs au Covid. Noté.

Gonon Valérie : demande de terrains pour le 07 mai 2022. Noté.

AVS Astrée : déclare forfait en D5 poule D le 23 janvier contre Cleppé Ponsins. Noté.

Montreynaud 42 : déclare forfait général en D5 poule E et les coupes. Noté.

US Sud Forezienne : inversion du match en D2 poule A contre Champdieu Marcilly. Noté. Bonne initiative.

US Ecotay Moingt : accord pour l'inversion du match en D5 poule D contre St Hilaire Cusson la Valmitte. Noté.

AS St Hilaire Cusson la Valmitte : inversion du match en D5 poule D contre Ecotay Moingt. Noté. Bonne initiative.

ASSM Savigneux Montbrison : problème de FMI. Noté.

AF Pays de Coise : inversion du match en D1 contre Dervaux. Noté Bonne initiative.

CS Hautes Chaumes : résultats des tests positifs au Covid. Noté.

FC Roche St Genest : demande d'avancer la rencontre contre St Galmier Chamboeuf en D1. Noté.

US St Galmier Chamboeuf : accord pour avancer la rencontre contre Roche St Genest en D1. Noté.

CS St Anthemois : terrains impraticables en D5 poule D contre Usson. Noté.

### MODIFICATION PROGRAMMATIONS

La rencontre n°50115.1 en D1 : ROCHE ST GENEST - ST GALMIER CHAMBOEUF du 30 janvier **est avancée au samedi 29 janvier à 20h00 au stade Grangeneuve à Roche La Molière**. Accord des 2 clubs. Les arbitres sont priés d'en prendre bonne note.

La rencontre n°50005.1 en D1 : VEAUCHE - L'ETRAT du 06 février se jouera à **15h00 sur le terrain synthétique** (au lieu de 13h00 sur l'herbe.) Les clubs et les arbitres sont priés d'en prendre bonne note.

### MODIFICATION CALENDRIER COUPE VALEYRE - LEGER

Les 8èmes de finales de la coupe Valeyre Léger se dérouleront **le 20 mars 2022** au lieu du 20 février 2022.



Afin qu'une rencontre de cadrage se déroule le 20 février 2022.

### **A TOUS LES CLUBS**

**En cas de terrains impraticables, vous êtes tenus d'inverser les rencontres ou de trouver un terrain de repli, (Art 45 des règlements généraux du District de la Loire de Foot Ball).**

Les clubs de D5 poule E sont priés de prendre note du forfait général du club de Montreynaud 42.